

**APPEL A CANDIDATURES**

**Maître de conférences associé à mi-temps (MAST)**

**Objet : Recrutement d'un maître de conférences associé à mi-temps**

**Réf. :** Les enseignants-chercheurs associés sont régis par les décrets 85-733 du 17 juillet 1985 et 91-267 du 6 mars 1991

Les enseignants-chercheurs associés sont des professionnels de haut niveau qui viennent compléter les champs de compétences de l'université en apportant leur savoir-faire ainsi que leur connaissance du terrain et des milieux professionnels considérés.

**1. PROFIL DU POSTE**

Filière : Commerce international

**Intitulé : Maître de conférences associé à mi-temps discipline : Gestion**

**Profil de l'emploi** : Marketing International

**2. Conditions de recrutement**

Peuvent faire acte de candidature, en qualité de maître de conférences associé à mi-temps (MAST) les personnes de nationalité française ou étrangère justifiant depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale stable, autre que d'enseignement, et d'une expérience professionnelle en rapport direct avec la spécialité enseignée.

L'activité principale d'une personne est définie comme son activité la plus rémunératrice (indépendamment du temps de travail effectivement consacré à cette activité).

Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ne peuvent être nommés enseignants associés à mi-temps.

La continuité de l'activité principale sera vérifiée, chaque année, par la DRH.

A noter que toute cessation d'activité professionnelle principale entraîne de plein droit la cessation du contrat d'association au terme de l'année universitaire en cours.

**3. Obligations de service**

Les obligations de service d'un enseignant-chercheur associé à un mi-temps sont réparties de la façon suivante :

- une moitié (soit un quart temps) consacrée aux missions pédagogiques : préparation des cours, participation aux réunions pédagogiques et au pilotage des formations, délivrance d'enseignements en présentiel à hauteur de 96 heures équivalent TD par année universitaire, préparation des sujets d'examens, surveillances des examens, corrections des copies, participations aux jurys de délibérations des diplômes concernés,...
- une moitié (soit un quart temps) consacrée à des missions de recherche, d'accompagnement des étudiants, de développement des relations extérieures de l'Université (relations avec les milieux professionnels, partenaires institutionnels,...) ou d'autres missions et responsabilités définies dans le contrat.

Les maîtres de conférences associés à mi-temps sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelable une fois pour la même période.

**Recrutement prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2026**

#### 4. Rémunération

Calculée sur la base de l'indice majoré 366 soit 1 855, 78 € bruts mensuels.

#### 5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature constitué des pièces listées ci-après sera à envoyer par retour de mail à monsieur Michel Blanchard, responsable de la filière commerce internationale à l'adresse suivante : [michel.blanchard@inalco.fr](mailto:michel.blanchard@inalco.fr) **avant le 1<sup>er</sup> Mai 2026**

Pièces à fournir par tous les candidats :

- un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation
- une copie d'une pièce d'identité.
- une copie de diplôme
- Projet de recherche en lien avec l'équipe de recherche

Pièces également à fournir pour les candidats salariés :

- Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années
- Attestation actualisée de l'employeur principal avec la date de début des fonctions
- Contrat(s) de travail des 3 dernières années
- Copie des 3 dernières fiches de paie
- Pour les fonctionnaires : autorisation de cumul de rémunération pour la durée du contrat

Pièces également à fournir pour les candidats travailleurs indépendants :

- Inscription au répertoire national des entreprises ou inscription à un ordre professionnel (ex. inscription à l'ordre des avocats)
- Taxe professionnelle des 3 dernières années à compléter avec l'attestation de cotisations URSSAF de l'année en cours (année du recrutement ou du renouvellement)
- Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années
- Copie du compte de résultat des 3 dernières années.

Pièces également à fournir pour les candidats agents-publics :

- Autorisation de l'autorité hiérarchique dont ils relèvent

Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés la semaine du 4 mai 2026